

L'OPPIDUM DU PUY-DU-TOUR

Commune de Monceaux-sur-Dordogne (Corrèze)

*Article extrait de « L'HABITAT GAULOIS ET GALLO-ROMAIN DANS LA VALLEE
DE LA DORDOGNE (Jean-Pierre Girault)*

D'après la notice réalisée par Frédéric Pesteil ()*

** Archéologue bénévole*

Sommaire

- 1 - Introduction
- 2 - Des contextes pour un site
- 3 - Synthèse des recherches
- 4 - Organisation du site
- 5 - Étude du mobilier : chronologie et spécificités
- 6 - Du mobilier répertorié se dégage les conclusions suivantes
- 7 - L'environnement du Puy-du-Tour

Illustrations

- Figure n° 1 – Plan topographique de l'oppidum du Puy de Tour.
- Figure n° 2 – Le Puy-de-Tour : mobilier métallique divers.
- Figure n° 3 – Le Puy-de-Tour : mobilier métallique divers.
- Figure n° 4 – Le Puy-de-Tour : mobilier divers.
- Figure n° 5 – Le Puy-de-Tour : fibules diverses.
- Figure n° 6 – Le Puy-de-Tour : céramiques gauloises.
- Figure n° 7 – Le Puy-de-Tour : céramiques gauloises.
- Figure n° 8 – Le Puy-de-Tour : céramiques gauloises.

1 - Introduction

En Limousin, un site de l'âge du Fer bénéficie d'une aura particulière : le Puy-du-Tour, colline idéalement située sur la Dordogne, séparant les plaines d'Argentat au nord-est de Monceaux au sud-ouest. La documentation recueillie au cours de plusieurs décennies de recherches, échelonnées en plusieurs périodes, livre un enseignement digne d'intérêt.

Les spécialistes européens ont par ailleurs puisé dans les résultats des fouilles pour étayer leurs travaux de synthèse. Dès lors, il n'est guère surprenant de constater le rôle prégnant induit par le site et ses découvertes dans les thèses puis les publications de chercheurs de renommée européenne : Anne Colin (Colin, 1998), Ian B. Ralston (Ralston, 1992), Karin Striewe (Striewe, 1996), Michel Vidal (Vidal, 1976), J. Werner (Werner, 1955)...

Ainsi, le site a constamment alimenté le débat scientifique, participant à des études générales dont l'intégration reste primordiale. De surcroît, l'implantation du Puy-du-Tour lui assure un rôle d'importance découlant de contextes différents mais souvent complémentaires.

2 - Des contextes pour un site

Situé dans la cité des Lémovices aux confins des cités arverne et cadurque, sur une colline d'altitude de 406 mètres (fig. n° 189), le Puy-du-Tour s'inscrit dans un méandre de la Dordogne et domine deux confluentes : celui de la Souvigne au nord-est et celui de la Maronne au sud-est. La colline scinde la plaine en deux alvéoles : celle d'Argentat, plaine alluviale, fertile et séparée en parties équivalentes par le cours d'eau qu'est la Dordogne, et la plaine d'Escourbaniers-Vergnolles.

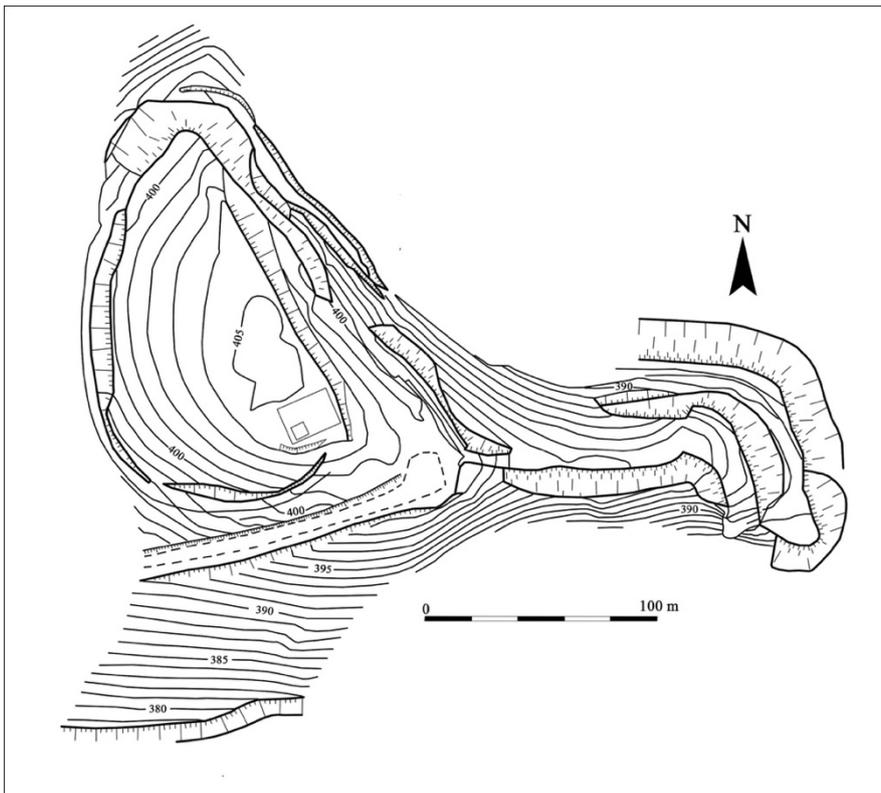


Figure n° 1 - Plan topographique de l'oppidum du Puy de Tour.

La géologie, quant à elle, offre un particularisme spécifique pour ce territoire, dont les conséquences marquent l'occupation du site. En effet, le secteur étudié relève d'une zone tectonisée complexe, de plusieurs kilomètres de large, constituée d'un faisceau d'accidents et développée en limite des ensembles du Bas-Limousin à l'ouest, du Millevaches à l'est. Ces deux ensembles sont par

ailleurs séparés par la dislocation d'Argentat. Cette zone se développe depuis la région de Guéret au nord jusque dans les environs de Decazeville sur plusieurs centaines de kilomètres.

La zone broyée d'Argentat, en raison de sa formation, a été reconnue comme une zone à hydrothermalisme intense et donc susceptible de receler de nombreuses minéralisations exploitables (Toledo i, Mur, 2000, p. 14-15 : « géologie » de Frédéric Milor). Le sommet est ceint de terrasses qui s'organisent selon les courbes de niveau, facilitant les implantations humaines.

Le toponyme originel de l'enceinte, attesté dès le X^e siècle dans la Patrologie latine (éditions Migne, 1844-1855) est : Mulsedonum, qui est à l'origine du nom de Monceaux.

Le suffixe *-dunum* désigne un fort, une forteresse et se retrouve dans ses voisins de la Corrèze Yssandon (Issandone castro) et du Lot le Puy d'Issolud (*Uxellodunum*) (Lacroix, 2003). Indice sinon élément probant de la présence d'une enceinte fortifiée in situ. L'étymologie est d'ailleurs confirmée par la découverte de plusieurs clous de rempart de type *murus gallicus*, caractéristiques des fortifications de la fin de l'Indépendance (Pesteil, 2007, p. 75 et p. 78, fig. 65).

3 - Synthèse des recherches

Plusieurs phases de recherches archéologiques ont permis d'aboutir à la connaissance actuelle du site. Jusqu'à présent, ils ont tous été pratiqués sous la direction d'érudits locaux, passionnés par l'histoire et l'archéologie du pays d'Argentat. Le premier à avoir initié des fouilles sur le site est Eusèbe Bombal. Cet ancien instituteur et secrétaire de mairie a déjà une expérience d'archéologue et d'historien d'importance lorsqu'en 1906, alors âgé de près de 80 ans, il s'attache à l'exploration du versant nord-est côté Argentat.

Bénéficiant de subventions du ministère de l'Instruction Publique, de la Société française des fouilles archéologiques de la Société française d'archéologie et du Touring Club, il dirige une campagne pluriannuelle pratiquée par une équipe de 4 à 6 ouvriers.

La zone étudiée révèle une terrasse aménagée en structures aux matériaux périssables naturellement disparus mais dont les 25 trous de poteau cristallisent le plan d'ensemble de l'aménagement. Les recherches s'achèvent en 1913, Bombal décède en 1915.

Après une période de vacance de 4 décennies, les travaux reprennent sur l'initiative d'Auguste Murat professeur de droit à l'Université de Lyon et de son fils Jean.

Pendant près de 20 ans, de 1953 à 1969, ils s'évertuent à préciser l'occupation de l'enceinte, multipliant les sondages, de façon à documenter le site et à définir les différentes séquences d'implantation. La fonction du site est explicitée par Auguste Murat qui assimile le Puy-du-Tour comme une forteresse à la frontière des Arvernes, des Lémoivices et des Cadurques (rapport, Murat, 1953, p. 14).

Une ultime phase de recherches, de 1984 à 1987, concentre les efforts d'une équipe, sous la direction de Jean Murat et de Jean-Marie Courteix, sur la mise au jour d'une structure domestique, côté sud. Celle-ci réunit les éléments types affectés à une telle construction : trous de poteaux, fosses-silos, foyer. Implantée côté sud sur un versant à pente douce demeuré inexploré jusqu'alors, elle s'inscrit parmi une zone d'occupation méconnue. L'ensemble des sondages pratiqués sur le site a livré un mobilier abondant dont l'étude cerne un cadre chronologique et rend compréhensible l'ensemble des activités représentées sur l'*oppidum*. Les différents relevés de structures et topographiques s'ajoutent à cette base documentaire dont l'analyse des données est un point de départ pour une approche la plus exhaustive possible de ce site hors norme.

4 - Organisation du site

Les sondages révèlent des structures inhérentes aux sites protohistoriques : trous de poteaux, foyers, fosses, silos. Un des foyers, au nord-est (fouille A 10 d'A. et J. Murat) se distingue de structures

plus légères : il est formé d'argile rouge avec quelques tessons d'amphores dont certaines dans son soubassement, à plat (Murat, Murat, 1952-1969, p. 140). Il pourrait s'agir d'un foyer d'artisan des métaux, bronzier ou forgeron.

Si les sondages pratiqués dans divers endroits du site privilégient une lecture spatiale élargie des implantations humaines, il s'avère probant que la densité du couvert végétal a été un véritable obstacle à la lecture des vestiges archéologiques. De même, la stratigraphie reste relative et n'autorise aucune datation absolue.

Plusieurs problématiques demeurent : si le rempart est attesté, son tracé, sa morphologie et l'enceinte qu'il recouvre restent à étudier.

Plus mystérieux encore reste l'existence de la nécropole, ainsi que son emplacement dont la proximité avec le site étudié reste probable mais indéfinie.

Enfin, les résultats actuels de la recherche ne permettent pas de statuer sur l'existence potentielle de quartiers spécialisés, ou de dresser un schéma d'organisation trop précis.

Néanmoins, il apparaît assez clairement que l'espace ceint par le rempart se décompose de façon schématique en une plateforme inoccupée, entourée de terrasses habitées. Le sommet avait peut-être une vocation religieuse ancienne, qui a été perpétuée aux temps paléochrétiens et postérieurs. Le mobilier associé aux vestiges renseigne sur les activités du site.

5 - Étude du mobilier : chronologie et spécificités

Plusieurs artefacts se rattachent à l'âge du bronze et au premier âge du Fer, ce qui dénote les prémises de l'occupation du site. Toutefois la plupart du mobilier se rapporte qualitativement au deuxième âge du Fer. La période de rattachement chronologique s'étend pendant la période de La Tène C2-D, caractéristique de la genèse et de l'essor des *oppida* et de leur culture. Le matériel recueilli pendant des séquences de recherche échelonnées sur 30 ans traduit les activités des occupants du Puy-du-Tour.

L'armement confirme la vocation en partie militaire du site de hauteur ; il comprend des armes de jet, *pilum*, javeline (fig. 2, n° 6) et un javelot (fig. 2, n° 4) et des armes destinées au combat rapproché (fragments d'épée, fourreau, bouterolles).

L'artisanat des métaux est représenté par des lingots en fer (type currency-bar) et des extrémités de barres de fer. La découverte en prospection d'une louche à plomb en fer témoigne de la permanence de ce travail, de même que des fabricats avec une croisière d'épée (fig. 4, n°9).

L'artisanat se traduit par la présence d'outils : des ciseaux à bois (fig. 3, n° 6) et à métal (fig. 3, n° 10) rappellent l'omniprésence de ce matériau dans les constructions et aussi le mobilier gaulois, nécessairement disparus suite à leur enfouissement.

Les échanges sont particulièrement marqués par la présence de monnaies. Les monnaies actuellement conservées se composent de deux bronzes arvernes du type BN LT XII 3994, à la légende MOT-VIDI-ACA (La Tour, 1892 ; fig. 4, n° 7) ; Patureau, Pesteil, 2007-2008 et Pesteil, 2010). Un autre exemplaire présentant à l'avant une tête à droite et au revers un cheval surmonté d'un échassier avec un fleuron trilobé inséré entre ses pattes appartient au type BN 4068, 4072 et variantes et est présenté au Centre Régional de l'Archéologie du Paysage d'Uzerche.

Plus marginale est la présence d'une monnaie ibérique à légende NERONCEN provenant de la région de Narbonne ; elle a une datation tardive (1^{er} siècle av. J.-C.). Sa présence sur un site aussi éloigné de Narbonne – elle est l'exemplaire le plus nordique de ce monnayage – peut s'expliquer par le rôle joué par les commerçants romains après 121-118 av. J.-C. (Richard, Murat, 1968, Richard, Murat, 1970).

Un potin à tête chapeauté représente :

Au droit : une tête dont le « couvre-chef » est en réalité un casque.

Au revers : un symbole bouleté qui ressemble à un carnix à gauche, tirant la langue (en forme d'esse) ; droit et revers sont anépigraphes. Ce type de monnaie provient du site du Gué-de-Sciaux (commune d'Antigny), sur la frontière orientale du territoire picton, sur la voie reliant Lemonum (Poitiers) à Avaricum (Bourges – Bertrand, 2007, p. 113 ; Sarthre, 2000).

Enfin, deux flans monétaires sont des indices de la frappe des monnaies sur le site ainsi que de l'indépendance et du pouvoir conférés à ses représentants. Son statut s'en trouve renforcé : il laisse apparaître un niveau politique plus important encore, lui octroyant une place centrale parmi les habitats contemporains.

Ces descriptions numismatiques sont corroborées par la découverte de fléau de balance d'orfèvre, instrument indispensable aux échanges de valeur (fig. 3, n° 1).

Un abondant mobilier de parure en bronze est représenté dans le corpus. Fragments de bracelets, tubulaires et pleins, pendeloques, perles constituent une partie non négligeable des objets retrouvés et dénotent l'importance apportée par les Gaulois du Puy-du-Tour à leur apparence. Une connotation de richesse peut aussi apparaître grâce à la présence de ces parures ; dès lors, ce serait une preuve supplémentaire apportée au faisceau d'indices du statut d'importance et au rôle de premier plan joué par le site. Une attache de ceinture est décorée de traits (fig. 2, n° 8).

De nombreuses fibules ont été trouvées. Le fragment de fibule torsadée en bronze (fig. 5, n° 1) semble du premier âge du Fer, peut-être tardif. Un arc de fibule appartient au schéma de La Tène moyenne en bronze (fig. 5, n° 2). Un ardillon avec un ressort conservé de 2 spires peut avoir la même datation (fig. 5, n° 3), Un élément de fibule en bronze (fig. 5, n° 4), décrit par A. Murat (Murat, 1962, p. 87, fig. 1, n° 6), est composé d'un retour sur arc d'un pied orné de deux petites perles (fig. 5, n° 4). Il est comparable à la fibule en fer à arc surbaissé de la fosse 12 de la résidence aristocratique de Montmartin, dont la tige perlée évoquerait selon les auteurs les exemplaires en bronze du type Mötschwil (Brunaux, Méniel, 1997, p. 71, fig. 70, n° 1 et p. 95, fig. 83, n° 5 et fig. 84). Elle correspond à la période de La Tène C2.

Parmi les fibules, quinze sont à rattacher au type de Nauheim, par un arc plat triangulaire. L'une a un décor de trois cercles concentriques à la base de l'arc (fig. 5, n° 9), (Murat, Murat, 1965, p. 366 et 1967, p. 388-389). Un arc présente des amorces de lignes parallèles aux bords (fig. 5, n° 12), (Murat, Murat, 1952-1969, p. 139). Un ressort à 4 spires et corde interne appartient probablement à cette catégorie ainsi qu'un arc plat de fibule en très mauvais état. Un arc, très petit de 1,4 cm de long, est aussi orné d'une ligne parallèle à chaque bord (fig. 5, n° 11). Un autre fragment de 3 cm de long, à ressort à 4 spires et à corde interne présente un décor similaire (fig. 5, n° 7). Un fragment d'arc plat est partagé par une ligne longitudinale et se compose d'un ressort à quatre spires et corde interne (fig. 5, n° 8), et se rattache à cette catégorie des fibules de Nauheim, ainsi que quatre autres éléments de fibules à arc plat triangulaire et aux ressorts constitués de quatre spires, à corde interne (fig. 5, n° 5, 6, 10, 13). Trois de ces arcs sont décorés de petits traits perpendiculaires aux bords. Quatre dernières parties sont rattachables également au type Nauheim, deux ressorts de 4 spires à corde interne, un arc plat en très mauvais état et une fibule en fer à arc plat à ressort à 4 spires et à corde externe. La datation absolue de ces fibules de type Nauheim est La Tène D1 (Striewe, 1996, p. 174 ; Colin, 1998, p. 39).

Une fibule très altérée ne permet pas de détermination, l'ardillon a conservé son ressort à deux spires.

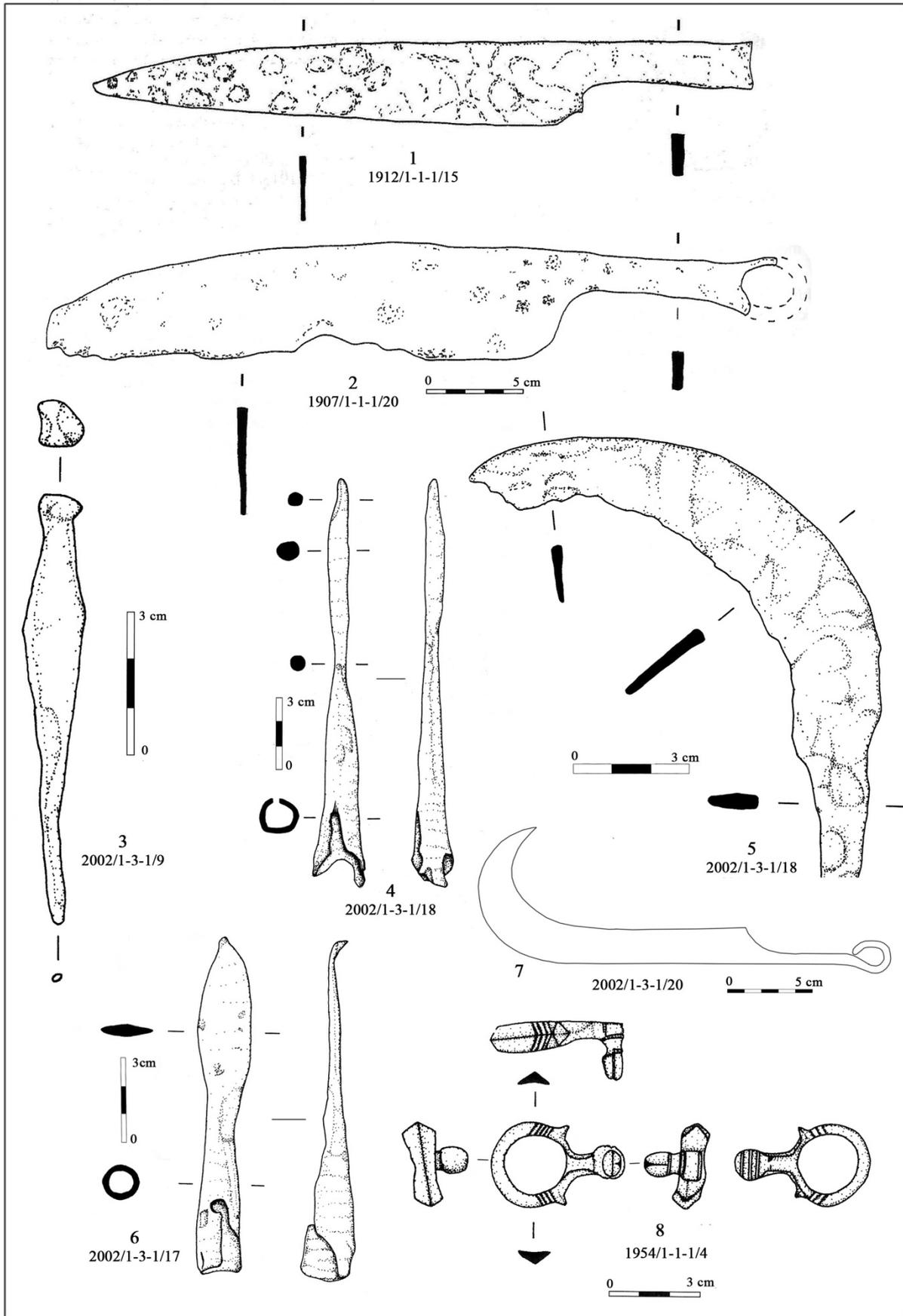


Figure n° 2 – Le Puy-de-Tour : mobilier métallique divers.

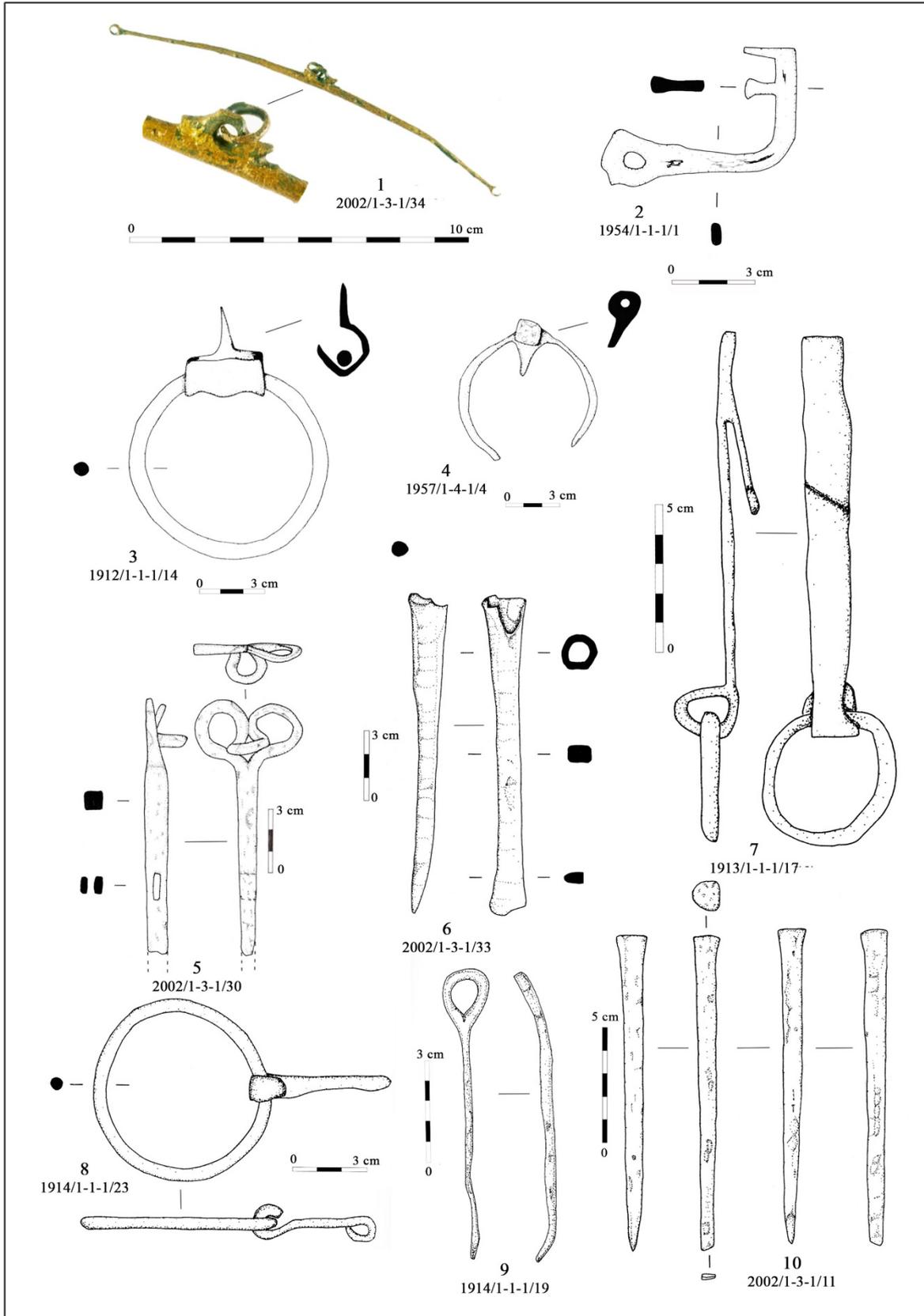


Figure n° 3 - Le Puy-de-Tour : mobilier métallique divers.

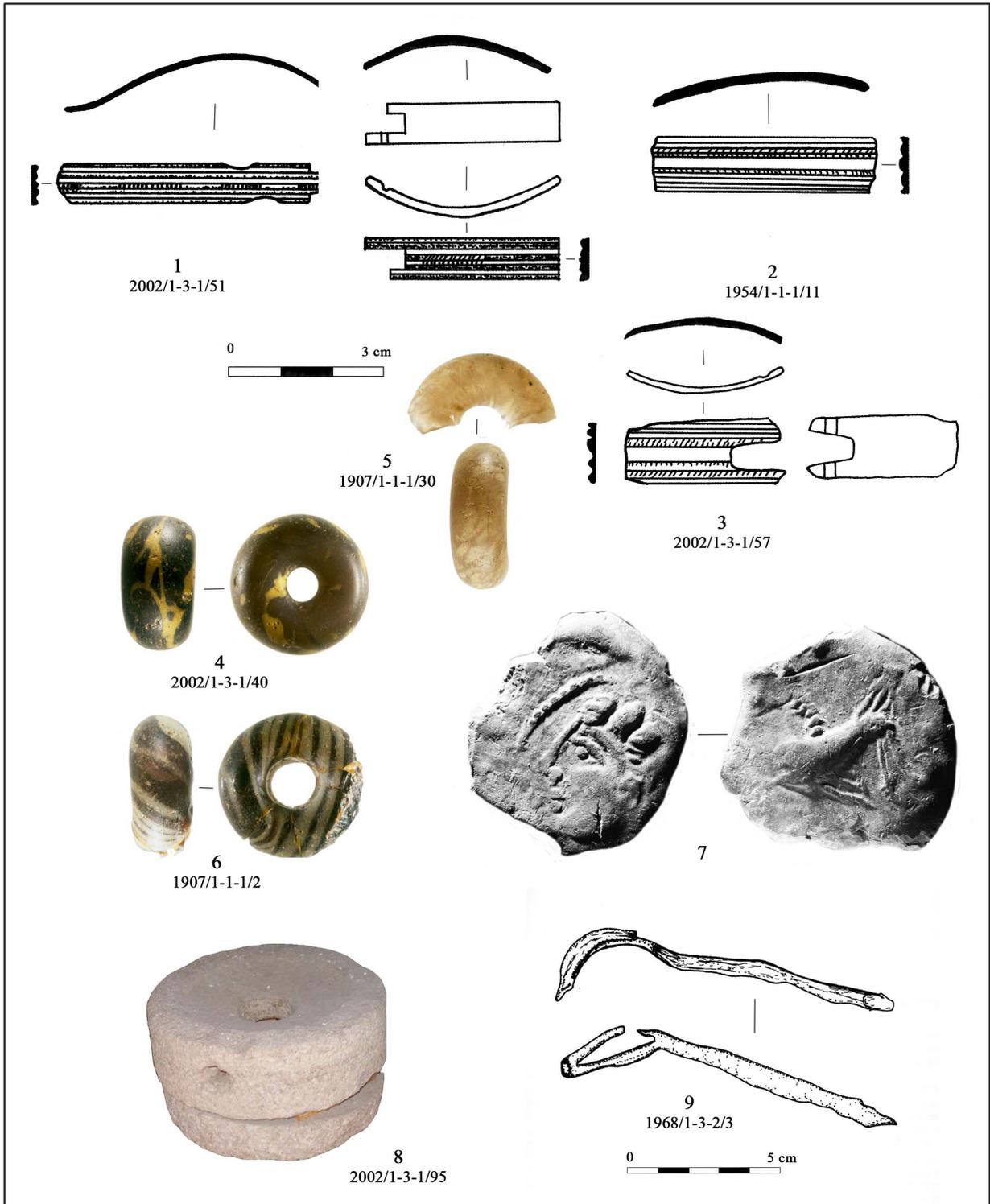


Fig. n° 4 – Le Puy-de-Tour : objets divers.

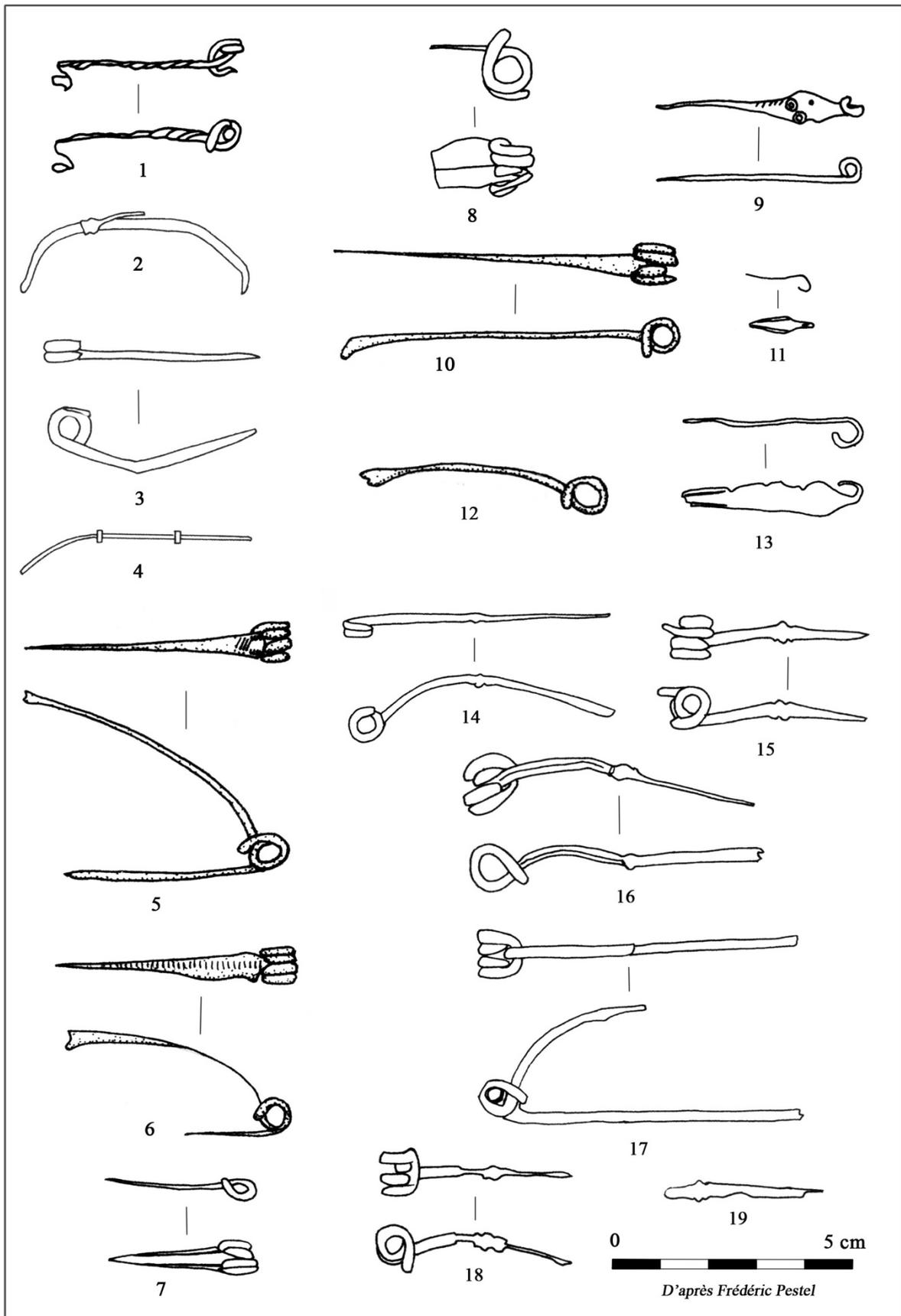


Fig. n° 5 – Le Puy-de-Tour : fibules diverses.

Une fibule filiforme en bronze à corde interne de schéma de La Tène finale (fig. 193, n° 17) peut s'adjoindre à cette catégorie, de même 5 fibules à arcs moulurés et dont seuls les arcs sont conservés peuvent se rattacher à La Tène D2 (fig. 5, n° 14, 15, 16, 18, 19). Les exemplaires 15, 16 et 18 possèdent un ressort à 4 spires et corde interne.

Plusieurs perles en verre¹ (fig. 4, n° 4 à 6) correspondent aux types 21, 23, et 24 de Haevernick (Haevernick, 1960 – fig. n° 12, 13, 14 et 15).

Une clavette d'essieu de char en fer (fig. 3, n° 5) atteste l'emploi de moyens de transport. Le type décrit appartient à un type étranger aux Gaulois Lémovices ; elle résulte d'une facture propre à l'Europe centrale. Elles apparaissent dans le dépôt de Kolín, sur les oppida de Stare-Hradisko (2 exemplaires), Stradonice, Třisov et Manching. Leur répartition prouve qu'elles sont l'expression d'une identité régionale (Guillaumet, 2003 p. 350-352). Un autre exemplaire est connu en Gaule à Lacoste (commune de Mouliets-et-Villemartin, Gironde). Elles sont datées de La Tène D (Derion, 2006, p. 35).

Les meules en pierre se rattachent à la catégorie des activités quotidiennes, indispensables maillons entre les échelons de production et de consommation. La meule (fig. 4, n° 8) est complète, avec sa *meta* et son *catillus*.

De même catégorie, les couteaux (fig. 2, n° 1 et 2) de formats divers décrivent la panoplie des outils nécessaires à la chaîne opératoire depuis le dépeçage des animaux jusqu'au partage des viandes pendant les repas. Il semble que l'essentiel des pièces conservées aient possédé un anneau à l'extrémité de la soie destiné à l'accrochage.

Des anses en fer appartiennent à des chaudrons dont la conservation globale n'a pas pu être assurée (fig. 3, n° 3 et 4). Une clé est caractéristique des modèles de serrure de la fin de La Tène (fig. 3, n° 2) et une autre clé comporte un anneau (fig. 3, n° 9). Un pêne en fer est bien conservé (fig. 3, n° 7).

Des outils agricoles en fer sont divers, à noter une serpette de vannier (fig. 2, n° 7) avec un anneau et une faucille (fig. 2, n° 5).

Les éléments d'harnachement pour chevaux en fer comprennent un mors incomplet (fig. 3, n° 8).

Plusieurs éléments de bronze sont sans doute des barrettes de suspension d'un fourreau de glaive, mais sans que l'attribution puisse être définitivement confirmée toutefois (fig. 4, n° 1 à 3).

Le vaisselier céramique présente les formes ouvertes et fermées caractéristiques du mobilier laténien traditionnel. Parmi les formes fermées, les pots présentent des dimensions très variées : leur ouverture oscille de 6 cm à 42 cm de diamètre. Ils correspondent à des utilisations distinctes : les pots de grandes dimensions et les jarres sont plutôt destinés à la conservation des denrées. Les pots de tailles plus modestes sont employés de préférence pour la préparation des repas (fig. 6, n° 1 à 7).

Les liquides sont de préférence conservés dans des bouteilles ou des tonnelets (fig. 6, n° 8 à 14). Jattes et écuelles sont répandues et nécessaires pour la consommation (fig. 197, n° 1 à 9, 11 et 13). Des passoirs pour les laitages ou le vin sont aussi présentes parmi l'ensemble céramique du Puy-du-Tour (fig. 197, n° 10, 12 et 14 ; fig. 8, n° 9).

¹ - N° 4 : diamètre 2,2 cm, perforation 0,6 cm, épaisseur 1,1 cm ; n° 5 : diamètre 2,7 cm, épaisseur 1,1 cm ; n° 6 : diamètre 1,8 cm, perforation 0,6 cm, épaisseur 0,8 cm.

Le calcul des N.M.I. traduit la représentativité du corpus (tableau ci joint).

| catégorie de vase | Total | % |
|----------------------|------------|-------------|
| vase à cuire | 225 | 43,7% |
| écuelle | 71 | 13,8% |
| jatte | 55 | 10,7% |
| vase à provision | 33 | 6,4% |
| bol | 24 | 4,7% |
| bouteille | 23 | 4,5% |
| coupe | 19 | 3,7% |
| vase balustre | 17 | 3,3% |
| assiette | 15 | 2,9% |
| gobelet | 13 | 2,5% |
| couvercle | 7 | 1,4% |
| passoire | 6 | 1,2% |
| plat | 2 | 0,4% |
| dolium | 2 | 0,4% |
| tonnelet | 1 | 0,2% |
| mortier | 1 | 0,2% |
| canthare | 1 | 0,2% |
| Total général | 515 | 100% |

Un simple examen du tableau dénote la prédominance des vases, des écuelles et des jattes : 2/3 de l'ensemble céramique. Parmi cet inventaire, il convient de signaler la présence de céramiques d'importations, de type campanienne et d'imitations de ces céramiques types (fig. n° 196). Accompagnant les convois d'amphores, ce type de céramiques contribue à relier la Gaule transalpine au monde romain. Une coupe (fig. 8, n° 1) est de type lamboglia 27 et la (fig. 8, n° 3) une coupe de type lamboglia27a/b en campanienne A. Un pied de cruche d'importation est vraisemblable (fig. 8, n° 5). Deux assiettes (fig. 8, n° 4 et 6) sont inspirées de la forme Lamboglia 36 et un bol est une imitation de campanienne A (forme Lamboglia 31, fig. 8, n°2).

Sans s'attacher à une description exhaustive de cet ensemble, deux tessons retiennent l'attention (fig. 8, n° 7 et 8). Ils appartiennent à deux vases à pâte graphitée provenant de la région de Manching (Kappel, 1969 ; Périchon, 1972 ; Hlava, 2008 ; Pesteil, Pesteil, 2011). Leur présence souligne l'importance des échanges à longue distance dans l'espace celte.

Les fragments d'amphores apparaissent dans les différents sondages des chercheurs. Ils se rapportent aux amphores de type Dressel IA et IB, caractéristiques de La Tène D. un faible pourcentage d'entre elles sont gréco-italiques (18,8%), la majeure partie (78,3%) correspond au type Dressel IA. Le type le moins répandu est l'amphore Dressel IB (2,9%).

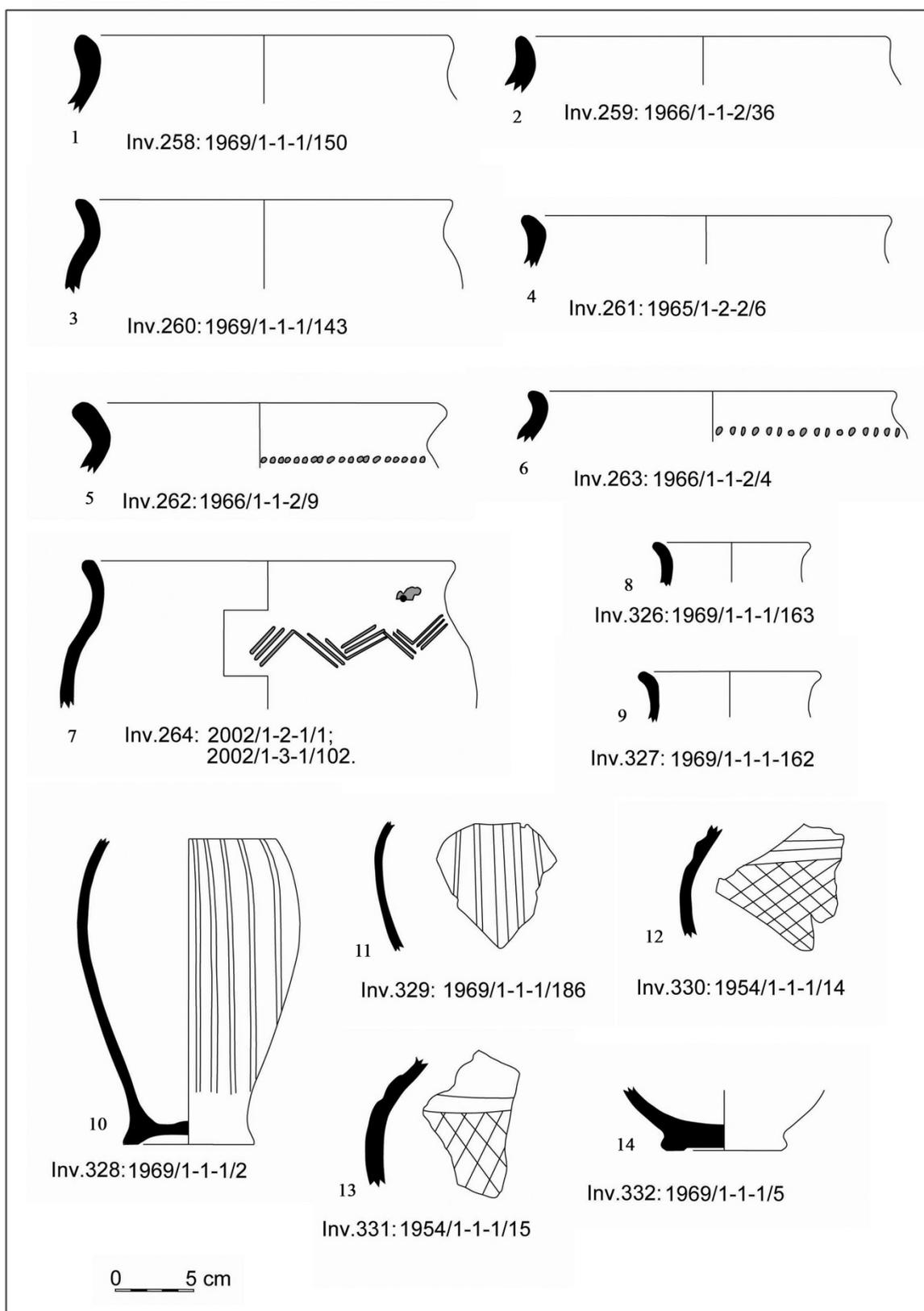


Fig. n° 6 – Puy-de-Tour : céramiques gauloises.

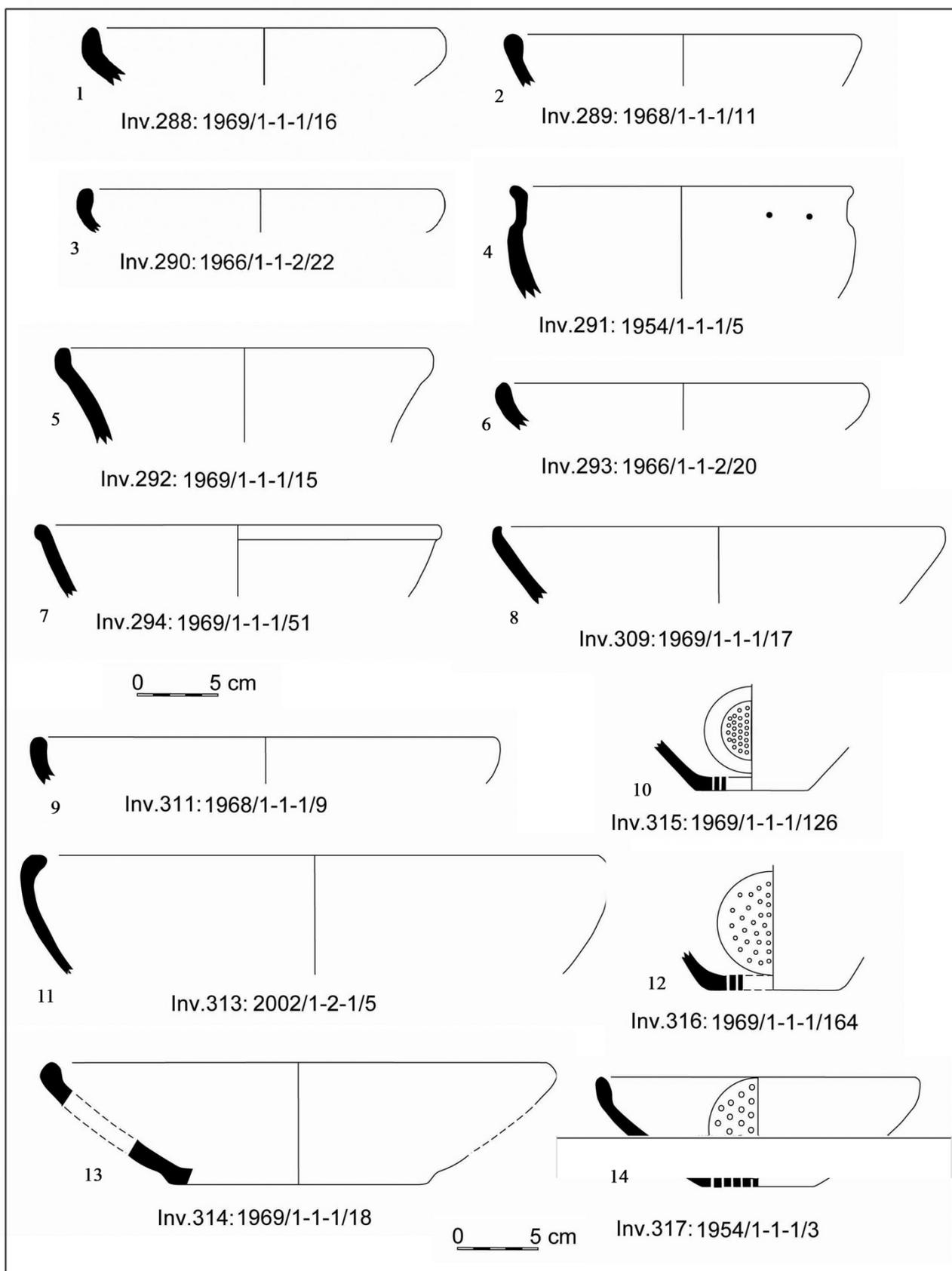


Fig. n° 7 – Puy-de-Tour : céramiques gauloises.

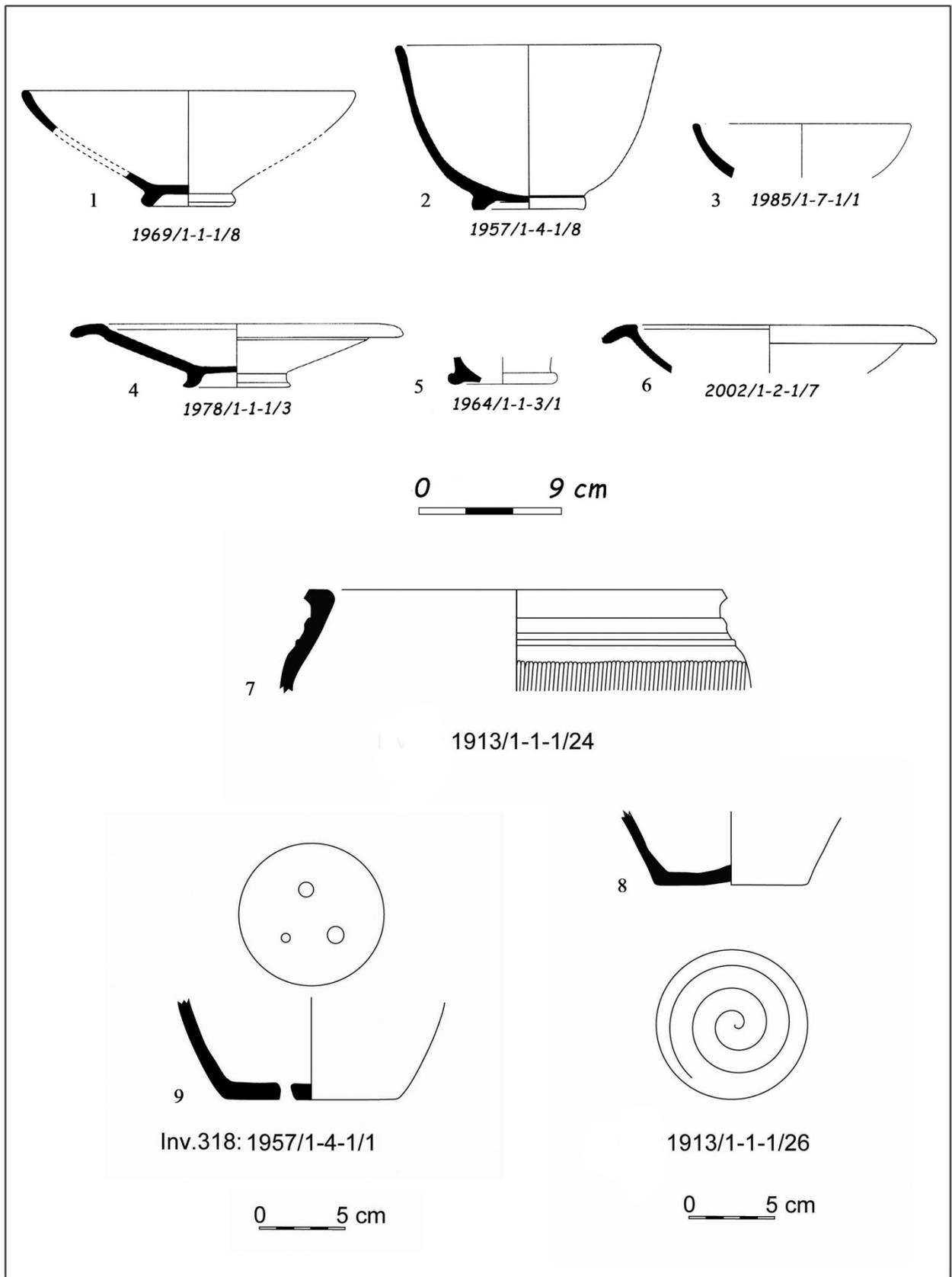


Fig. n° 8– Puy-de-Tour : céramiques gauloises.

6 - Du mobilier répertorié se dégage les conclusions suivantes

L'ensemble du mobilier conservé et inventorié précédemment, hormis quelques artefacts, atteste une chronologie de La Tène C2-D. Période de l'apparition et de l'essor des oppida, les éléments caractéristiques de ces sites se retrouvent en partie sur le Puy-du-Tour, selon les comparaisons d'échelon européen que Joseph Déchelette avait initiées (Déchelette, 1914 p. 969-973). Toutefois, des variantes régionales distinguent l'*oppidum* dans son environnement. Le mobilier céramique affecte sans doute un caractère spécifique plus marqué, dont une étude plus approfondie permettrait d'en saisir les définitions exactes. Pour l'ensemble du mobilier, une perspective d'étude est aussi la recherche de l'origine de fragments types : clavette, céramique graphitée,... Si ces rares objets livrent une origine lointaine et cernée, que peut-il en être du reste ? Il apparaît que le Puy-du-Tour seul bénéficie d'une documentation aussi complète, ce qui en fait un référent tandis que d'autres sites contemporains ont livré des résultats plus modestes. C'est donc de façon naturelle l'enceinte du Puy-du-Tour qui s'impose comme site de comparaison tandis que d'autres (Charlat à Ussel, Yssandon, ...) n'apparaissent qu'en second plan. Il convient pour bien déterminer l'importance du site d'évaluer son impact dans son environnement.

7 - L'environnement du Puy-du-Tour

Le Puy-du-Tour demeure sans conteste un site d'importance pour le contrôle de l'espace Lémovice situé aux confins des cités cadurque et arverne. Le contrôle d'une voie protohistorique appelée aussi voie des métaux, qui joignait l'Armorique à la Méditerranée, confirme le rôle du site comme place de relais et d'échange (Desbordes, 1982).

Mais si sa position privilégiée lui octroie un rôle central, sa position parmi d'autres enceintes d'importance moindre mais au maillage resserré figure le territoire de La Tène C2-D tel que l'archéologie a pu le déterminer jusqu'à présent. Parmi ces enceintes, Yssandon, le Châtelet, Fontjaloux, constituent des références non exhaustives, de chronologie et de culture similaires au site. Ces sites fortifiés s'intègrent dans l'occupation du territoire, aux marges des Lémovices (Ralston, 1992).

La répartition et l'occupation de ces habitats ne doivent pas occulter leur fonction. Le croisement des données archéologiques laisse apparaître une multiplicité de missions pour ces sites de l'âge du Fer. Particulièrement, le Puy-du-Tour, régulièrement sondé, dispose d'une documentation fournie qui assure la lecture des activités par le biais de l'examen du mobilier (cf. supra). Plusieurs thèmes révèlent ses fonctions prioritaires : un rôle stratégique et militaire (armement), une place de commerce et d'échanges (monnaies, amphores), un site de production (artisanat). Néanmoins les visites des environs immédiats de la colline et d'une zone plus large montrent la présence d'aurifères. Ainsi, le site de Mondelve (commune de Saint-Bonnet-Elvert et de Saint Chamant) (Dubois, Counil, Ledée, 1995) est à rapprocher de minières prospectées sur les versants mêmes du site (Pesteil, 2007).

La recherche archéologique contemporaine a montré, au cours de plusieurs travaux de fouilles archéologiques d'envergure, en Haute-Vienne et en Corrèze l'exploitation d'Aurières au second âge du Fer (Cauuet, 1994, Toledo i Mur, 2000). L'implication du Puy-du-Tour parmi ce réseau de minières reste à expliciter : simple rôle de contrôle et d'échange ou implication plus directe dans l'exploitation et le traitement des minerais puis dans leur diffusion.

Toutefois, si la multiplicité des fonctions de l'*oppidum* est confirmée, il reste à ordonner, selon de nouvelles études, l'importance de ces missions. Deux hypothèses se dessinent pour la compréhension de sa genèse. Soit le Puy-du-Tour a bénéficié d'une fondation répondant à un besoin spécifique autour duquel se sont développées de multiples fonctions nécessaires mais secondaires. Soit il résulte d'une communauté de membres aux statuts différents mutualisant leurs compétences

pour mieux s'organiser. Sans pouvoir répondre de façon catégorique, la recherche de définitions aux orientations de l'occupation passée du Puy-du-Tour reste une problématique majeure du site.

Le Puy-du-Tour demeure de façon indéniable jusqu'à présent le site de l'âge du Fer qui a fourni la documentation la plus abondante pour le Limousin. Les recherches archéologiques des érudits locaux, Eusèbe Bombal seul puis accompagné d'Amédée Muzac, Auguste et Jean Murat, Jean Murat et Jean-Marie Courteix, se sont échelonnées par séquences de 1906 à 1987. Les nombreux sondages réalisés ont permis de préciser l'occupation du site en périphérie du sommet. Profitant de l'étagement des courbes de niveaux, les occupants gaulois ont implanté leurs structures selon un système de terrasses s'intégrant au mieux aux reliefs préexistants. Un abondant mobilier a été découvert lors de ces fouilles. Leur datation principale se réfère à la période de La Tène C2-D. Ils sont caractéristiques de la période des *oppida*, certains d'entre eux présentent des équivalents sur l'ensemble de l'aire d'expansion des Celtes, en Europe de l'Ouest et Centrale.

Sa situation aux confins de trois cités lui a assuré un rôle spécifique. De même la Dordogne qu'il surplombe a sans nul doute constitué un rôle indéniable en regard du fonctionnement du site. Si la chronologie actuellement connue de l'emploi de la rivière n'est pas attestée aux temps gaulois, il reste tentant de supposer un recours au regard de l'utilisation du réseau fluvial prouvée pour la Gaule pendant l'Antiquité. Enfin sa situation au sein d'un territoire minier d'envergure, dont les prospections et même les fouilles ont révélé l'ampleur en Corrèze, n'est pas anodine. Il reste à appréhender l'implication exacte du site dans ce réseau d'exploitations contemporaines. Il convient aussi de préciser le statut exact du site au sein de ce complexe minier et d'évaluer sa situation parmi l'ensemble des enceintes contemporaines.

Bibliographie sur le Puy-du-Tour.

- **Bertrand (I.)**, 2007 – Le Gué-de-Sciaux, Antigny (Vienne). In : BERTRAND (I.), MAGUER (P.). – *De pierre et de terre : les Gaulois entre Loire et Dordogne*, catalogue de l'exposition présentée par les musées de la ville de Chauvigny (Vienne), du 15 mai au 14 octobre 2007 (Donjon de Gouzou), Association des Publications Chauvinoises, p.113-114.
- **Bombal (E.)**, 1897 – Recherches dans la villa gallo-romaine de Longour. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 19, p. 58-103.
- **Bombal (E.)**, 1904 – Clé trouvée dans la villa gallo-romaine de Longour. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 26, p. 409-411.
- **Bombal (E.)**, 1908 – Second rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), campagne 1907. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 30, p. 67-71.
- **Bombal (E.)**, 1909 – Addition au second rapport sur les fouilles du Puy-du-Tour. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 31, p. 239-289.
- **Bombal (E.)**, 1909 – Ancien chemin et voies romaines d'Argentat et de ses environs. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 31, p.223-224.
- **Bombal (E.)**, 1966 – *Histoire de la ville d'Argentat et de son hospice*, 2^{ème} édition, imprimerie Chastrusse et Cie, Brive.
- **Bombal (E.)**, **Muzac (A.)**, 1911 – Compte-rendu des nouvelles fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux, en 1911. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 33, p. 401-409.
- **Cauuet (B.)**, 1994 – *Les mines d'or gauloises du Limousin*, Association Culture et Patrimoine en Limousin, 36 p.
- **Cauuet (B.)**, **Didierjean (F.)**, 1992 – Mines d'or gauloises et habitats associés du sud Limousin : méthodes de prospection archéologique, *Aquitania*, tome 10.
- **Colin (A.)**, 1998 – *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 78-80, 104-105, 158-159 (Documents d'Archéologie française ; 71).

- **Cotton (A.), Frere (S.),** 1961 – Enceintes de l'âge du Fer au Pays des Lémovices. *Gallia*, 19, 1, p.31-54.
- **Courteix (J.-M.),** 1992 – Aux origines d'Argentat. *Travaux d'Archéologie Limousine*, 12, p.143-151.
- **Déchelette (J.),** 1914 – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II Archéologie celtique ou protohistorique, 3^{ème} partie : second âge du Fer ou époque de La Tène*, Picard, Paris.
- **Derion (B.),** 2006 – Objets métalliques gaulois du site de Lacoste, Moullets-et-Villemartin (Gironde), Musée d'Aquitaine, Bordeaux.
- **Desbordes (J.-M.),** 1982 – Un ancien itinéraire de long parcours entre Armorique et Méditerranée. *Travaux d'Archéologie Limousine*, 3, p. 15-22.
- **Desbordes (J.-M.),** 1985 – Les fortifications du second âge du Fer en Limousin : caractères et fonctions. *Gallia*, 43, 1, p.25-47.
- **Dubois (J.), Counil (M.), Ledée (B.),** 1995 – minières antiques en Corrèze. *Travaux d'Archéologie Limousine*, t. 15.
- **Guillaumet (J.-P.),** 1984 – *Les fibules de Bibracte, technique et typologie*. Dijon : Université de Dijon, Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, 83 p. (Publications du CRTG ; 10).
- **Guillaumet (J.-P.),** 1996 – *L'artisanat chez les Gaulois*. Editions Errance, collection des Hespérides.
- **Haevernick (T.-E.),** 1960 - *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn.
- **Hatt (J.-J.),** 1941 – Quelques objets de La Tène III trouvés au Puy-du-Tour près d'Argentat (Corrèze). *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Archéologiques de la Corrèze*, 63, p. 13-27.
- **Kruta (V.),** 2000 - *Les Celtes, histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*. Editions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris.
- **Lacroix (J.),** 2003 – *Les noms d'origine gauloise, I – la Gaule des combats*. Éditions errance, collection des Hespérides.
- **Lintz (G.),** 1979 – Un lot de céramique de La Tène III à Châteauneuf-la-forêt (Haute-Vienne), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 18, 1-2, p. 65-72.
- **Murat (A.),** 1958 – Recherches récentes à la station du Puy-du-Tour, près d'Argentat (Corrèze). *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 62, p. 86-98.
- **Murat (A.),** 1962 – A propos de la période de La Tène III, apports récents de la station du Puy-du-Tour (Corrèze). *Ogam*, 14, 1, 79, p. 85-95.
- **Murat (A.),** 1963 – Quelques poteries ou à enduits du second âge du Fer au Puy-du-Tour près d'Argentat, (Corrèze), *Celticum IV*, 1963, p.195-200.
- **Murat (A.),** 1985 – Recherches archéologiques au Puy-du-Tour : récapitulation et perspectives. *Travaux d'Archéologie Limousine* 1984, 5, p. 37-44.
- **Murat (A.), Murat (J.),** 1965 – L'œuvre archéologique d'Eusèbe Bombal au Puy-du-Tour. *Lemouzi*, 16, p. 358-368.
- **Murat (A.), Murat (J.),** 1967 – Cinquante ans de recherches archéologiques à la station du Puy-du-Tour près d'Argentat (Corrèze), inventaire des découvertes de 1903 à 1953. *Ogam*, 19, 5-6, p. 369-396.
- **Murat (J.), Terracol (J.),** 1988 – Découverte d'une tête d'applique en stuc à la villa gallo-romaine de longour, Argentat, Corrèze. *B.S.S.H.A.C.*, 110, p. 7- 12.
- **Muzac (A.),** 1913 – On fouille le Puy-du-Tour, en Corrèze. Les chercheurs trouvent des bijoux antiques. *Le Courrier du Centre*, 22 décembre 1913.
- **Nash (D.),** 1978 – Territory and State formation in central Gaul. In: GREEN (D.), HASSELGROVE (C.), SPRIGGS (M.) dir. – *Social Organisation and Settlement*. Oxford, p. 455-475. (BAR International Series).
- **Patureau (J.) Pesteil (F.),** 2007-2008 – Découverte d'une monnaie en bronze attribuée aux Arvernes au Puy du Tour, *Revue des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, p. 327-330
- **Pesteil (F.),** 2007 – *Le Puy-du-Tour, oppidum gaulois (commune de Monceaux-sur-Dordogne)*, éditions Mille Sources, 151 p.

- **Pesteil (F.)**, 2010 – Nouvelles données sur les monnaies de l'*oppidum* du Puy-du-Tour (Monceaux-sur-Dordogne), *Revue des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, p.n237-245.
- **Pesteil (F.), Pesteil (Z.)**, 2011 – Mobilier celte d'Europe centrale en Corrèze, *Revue des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, p. 241-247.
- **Py (M.)**, 1993 – *Dicocer*, *Dictionnaire des céramiques antiques en méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, 624 p.
- **Ralston (I.B.M.)**, 1992 – *Les enceintes fortifiées du Limousin. Les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 49-53. (Documents d'Archéologie française ; 36).
- **Richard (J.C.M.), Murat (J.)**, 1968 – Une monnaie à légende ibérique N-E-R-O-N-C-E-N découverte en Corrèze. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 5, p. 278-279.
- **Richard (J.C.M), Murat (J.)**, 1970 – Une monnaie à légende ibérique N-E-R-O-N-C-E-N découverte en Corrèze et le monnayage ibérique découvert en Corrèze et le monnayage ibérique de Narbonne. *Actes des XLI et XXIV congrès d'études régionales tenus par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon et par la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc Pyrénées Gascogne* (Carcassonne, 17-19 mai 1968). Carcassonne : imprimeries Gabelle.
- **Sarthre (C.O.)**, 2000 – L'apport des analyses de monnaies découvertes au Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) à la compréhension des monnayages pictons. In : BERTRAND (I.), *actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, actes du colloque de Chauvigny (Vienne), 23-24 octobre 1998, Chauvigny 2000, Association des publications Chauvinoises, Mémoires de l'Association des Publications Chauvinoises, 18, p. 263-278.
- **Striewe (K.)**, 1996 – *Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit*, Internationale Archäologie Band 29.
- **Toledo (I.), Mur (A.)**, 2000 – *Le Puy des Angles (Les Angles-sur-Corrèze, 19), une mine d'or protohistorique*, Document Final de Synthèse, Limoges, mai 2000.
- **Vidal (M.)**, 1976 – Le seau de bois orné de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), étude comparative des seaux de la Tène III , *Gallia*, 34, p. 167-200.
- **Werner (J.)**, 1955 – Die Nauheimer Fibel. *Jahrbuch des Römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 2, p. 143-160.

Rapports de fouilles

- **Murat (A.)**, 1953 – Rapport de Fouilles 1953. 18 p. ill. [voir Fournier 1965, Fournier 1954, Murat 1958, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985, Murat Murat 1967].
- **Murat (A.)**, 1954 – Rapport de Fouilles 1954, 31 p. ill. [voir Fournier 1965, Murat 1958, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1955 – Rapport de Fouilles 1955, 3 p. [voir Fournier 1965, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1957 – Rapport de Fouilles 1957, 4 p. [voir Fournier 1965, Fournier 1957, Fournier 1959, Murat 1958, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985, Richard Murat 1968, Richard Murat 1970].
- **Murat (A.)**, 1958 – Rapport de Fouilles 1958, 4 p. [voir Fournier 1965, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1959-1960 – Rapport de Fouilles 1959-1960, 4 p. [voir Fournier 1965, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1961-1962 – Rapport de Fouilles 1961-1962, 3 p. [voir Fournier 1965, Fournier 1961, Murat 1962, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1963 – Rapport de Fouilles 1963, 4 p. ill. [voir Fournier 1965, Murat 1963, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1964 – Rapport de Fouilles 1964. 3 p. [voir Fournier 1965, Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1965 – Rapport de Fouilles 1965. 4 p. [voir Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1966 – Rapport de Fouilles 1966, 5 p. [voir Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1967 – Rapport de Fouilles 1967, 5 p. [voir Murat 1985].
- **Murat (A.)**, 1968 – Rapport de Fouilles 1968, 4 p. [voir Murat 1985].

- **Murat (A.), 1969** – Rapport de Fouilles 1969, 7 p. [voir Murat 1985].

Courteix (J.-M.) et Murat (J.), 1984 - Rapport de sondage. Année 1984. 8 p. ill. [voir Courteix, Murat 1985, Murat 1985].

- **Courteix (J.-M.) et Murat (J.), 1985** - Résultats de la fouille programmée de juillet 1985. 21 p., ill.

- **Courteix (J.-M.), 1986** – Rapport de sondage. Année 1986. 7 p., ill.

- **Courteix (J.-M.) et Murat (J.) 1987** - Rapport de sondage. Année 1987. Autorisation n° 7/87. 26 p., ill. [voir Courteix 1988, Courteix Murat 1988]

- **Guillaumet (J.-P.), 2003**: Mobilier métallique et groupes régionaux. Quelques exemples. In Plouin (S.), Jud (P.). - Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer, Actes du XX^e colloque de l'A.F.E.A.F., Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996, Revue Archéologique de l'Est, 20^e supplément 2003, p.n349-352.